



“le cramignon”

Bulletin bimestriel de liaison entre Conférences et Centres
de la Société de St-Vincent de Paul en Province de Liège



Grandes et petites étapes d'un recrutement réussi

S'observer de l'intérieur

Afin que, personnellement et en équipe, nous prenions conscience de nos forces et de nos faiblesses, répondons simplement par « oui » ou par « non » aux questions suivantes :

- Sommes-nous conscients de ce que « Dieu a besoin des hommes » et qu'il nous faut dès lors être en permanence des « pêcheurs d'hommes » et de vincentiens ?
- Dans cette perspective, sommes-nous décidés à nous désincruster de nos habitudes, à rester des enthousiastes, des novateurs, des révolutionnaires ? Plus concrètement, sommes-nous prêts à :
 - ◇ accorder crédit aux porteurs d'intuitions nouvelles ? (ne perdons pas de vue que la jeunesse, la maturité et la vieillesse peuvent être porteuses d'inspirations créatrices éminentes) ;
 - ◇ promouvoir des initiatives adaptées aux besoins du temps présent et de l'avenir proche tant chez nous que dans le monde ?
 - ◇ faire preuve d'audace afin d'enjamber les obstacles ?
 - ◇ étouffer nos réactions négatives face à certaines coupes de cheveux et/ou tenues vestimentaires ?
- Réalisons-nous que seuls nous ne pouvons pas tout faire ? Si oui, sommes-nous capables de :
 - ◇ partager et/ou céder sans retard nos responsabilités avec de nouveaux membres (en sachant que *partager* et *céder* ne sont pas synonymes de *se débarrasser de*) ?
 - ◇ d'avouer notre ignorance ou notre manque de professionnalisme, au lieu de les camoufler sous des airs suffisants ou faussement connaisseurs ?
 - ◇ Nous abandonnons-nous avec confiance à l'espérance chrétienne dans le don de soi, le goût de l'absolu et la démarche vers la justice ?

Si nous sommes en mesure de dresser des bilans humbles mais constructifs à partir des questions qui précèdent, nous en tirerons des enseignements et, peut-être, nous efforcerons-nous de nous mettre à l'épreuve

Quelques observations et conseils pratiques

Le formalisme d'homélies, de congrès, de « journées de réflexion » ou d'assemblées, voire de recollections ou de retraites, ne nous aidera qu'à convertir des convertis. Un appel à des collaborations ponctuelles s'adressant à l'ensemble d'une vaste communauté (donc aussi aux chrétiens non-pratiquants), en vue d'organiser pour celle-ci une (ou des) activité(s) festive(s), (une fête du village, une ballade générale, un jogging, un rallye (à vélo, en voiture, etc.), un barbecue, une visite) peut être une première étape... Mais c'est surtout **après** la manifestation, lors du « verre » ou des

(Suite page 3)

Agenda

La Conférence Saint-Hubert du Sart-Tilman est heureuse de vous inviter au concert de la chorale Guido d'Arezzo

Le samedi 28 mai 2011 à 20 h.
en l'église Saint-Hubert du Sart-Tilman (Angleur)

Au programme :

1^{ère} partie : chants lyriques

Pause : boisson offerte

2^{ème} partie : chansons folkloriques italiennes
et une touche de wallonnes

Prix (comprenant une boisson) : adultes : 20 €
étudiants : 10 €

Le paiement au numéro de compte (BE83)
240-0777854-15 tiendra lieu de réservation.
Informations : M-C et J. Grandjean 04/380.17.45.

La Conférence Saint-Georges d' Amay vous invite à son repas de solidarité

le dimanche 19 juin 2011 dès 12 h.
à l'Abbaye de Flône.

La participation au buffet varié est de
17 € pour les adultes

et 8 € pour les enfants (boissons non comprises).

En raison du succès de ce repas et du nombre de places disponibles, la réservation préalable est vivement souhaitée pour le lundi 13 juin au plus tard auprès de : Anita Husson au 085/31.18.74.

Marie Vanden Branden au 085/31.31.54.

Jeanne Wyart au 085/31.21.01.

ou par mail : fourneau.ines@scarlet.be
ou dessart.andre@skynet.be

En cas d'empêchement, mais aussi à tout moment, vous pouvez aider l'équipe par un versement sur le compte : BE02 3100 3593 3940

de la Société de St-Vincent de Paul avec la mention
« Don pour la Conférence St-Georges Amay ».

Tout versement annuel de 40 € ou plus, en une ou plusieurs fois, donne droit à une attestation fiscale.

La nouvelle équipe de la Conférence St-Léon et St-Joseph de Rocourt souhaite fêter l'anniversaire de ses 20 ans avec vous et vous propose de partager un repas convivial

Le dimanche 26 juin 2011 à 13 h.
L'heure a été choisie pour permettre à ceux qui auront suivi la messe à vélo de pouvoir nous rejoindre au Centre Social Italien, chaussée de Tongres 286 à Rocourt.



Au menu :

Apéritif
Lasagne,
Rôti de dinde
Tiramisu.

Prix : 19 € pour les adultes
12 € pour les enfants de moins de 12 ans.
Paiement au compte (BE90) 778-5958202-32 de la Conférence SVP St-Léon et St-Joseph avec communication : « réservation repas » ou « don », si vous ne pouvez venir mais souhaitez nous aider.
Réservation avant le 20 juin auprès du secrétariat de l'UP de Rocourt : 04/263.98.00.
de Viviane Dubru 04/278.07.63.
ou de François Kamel 04/263.11.00.
(laisser message sur répondeur).

Échos de nos centres et conférences

Une expérience à renouveler

Le 29 janvier, dans le cadre de « Qualité village », la commune de Flémalle mettait ses éducateurs de rue au service du quartier des Awirs. Relayant l'information et encadrant les familles qu'elle accompagne, la Conférence Saint-Etienne a permis à la Cité des Parapluies de créer des liens suivis avec les mamans et leurs enfants. Depuis cette journée glacée, passée sous le chapiteau en fête où les jeunes de 9 à 18 ans étaient initiés à la danse, à la musique, à la lecture, au cirque, une grand-mère et ses petits-enfants (de 9 à 14 ans) rejoignent chaque mercredi la Cité des Parapluies pour des activités appropriées à leur âge et à leurs besoins. « Enfin je peux souffler et rencontrer des femmes avec qui échanger et faire des choses. J'avais besoin de sortir de chez moi. Les enfants adorent. C'est super ». (Yvette).

La Conférence des Saints-Georges et Ode d'Amay.

En 2009, le curé Auguste Reul a lancé la Conférence des Saints-Georges et Ode à Amay en tant que président. Comme cette entité est maintenant bien établie, il a, même s'il en reste le Conseiller spirituel, passé le flambeau à Madame Inès Fourneau.
Grand merci au premier et plein succès pour la seconde.

(Suite de la page 1)

agapes de remerciements, que nous établirons, **avec ceux et celles qui nous ont prêté leur concours bénévole**, ces indispensables **contacts de personne à personne**, au cours desquels explosera notre enthousiasme communicatif pour la cause des démunis.

Cependant ! Quelqu'indispensables que puissent être nos distributions de colis alimentaires, de vêtements, etc., reconnaissons avec humilité qu'elles ne sont guère susceptibles d'enflammer les bonnes volontés. Il faut donc, **avant tout**, que notre imagination créatrice se mette en **quête d'un projet annuel ou pluriannuel** ambitieux et emballant... qui oppose une définitive fin de non-recevoir aux lamentations relatives à l'âge moyen ou au peu d'attractivité d'une équipe, attitude qui donne toujours un signal négatif à l'interlocuteur.

Dans un ordre de pensées différent, imaginons que nous ayons la louable intention de créer une conférence de jeunes. La première de nos démarches consistera à soumettre notre idée aux enseignant(e)s, ainsi qu'aux responsables de mouvements de jeunesse (des gens à recruter !) **Nous proposerons des activités compatibles avec les possibilités de ceux que nous interpellons**. Exemple : un accompagnement scolaire de leurs condisciples en difficulté pour les enfants d'école primaire ; pour les garçons et les filles du cycle inférieur des humanités des visites régulières d'écoute aux vieillards abandonnés dans les homes; des visites à domicile et une aide manuelle (ménage, marché, etc.) pour les jeunes gens du cycle supérieur ; l'organisation d'activités diverses destinées aux enfants des familles démunies pour les universitaires, ... Nous lancerons en outre des opérations annuelles de lutte contre telle pauvreté de chez nous ou d'ailleurs (cf. le succès remporté par Télévie, 11.11.11., etc.) en insistant sur le fait que l'argent récolté ne peut être puisé dans la poche des parents mais gagné en effectuant de petits jobs. Cela fonctionne, croyez-moi. Et d'autant mieux que nous aurons, à juste titre, persuadé ces novices qu'en agissant comme ils le font, ils reçoivent plus que ce qu'ils ne donnent.

Et si nous inoculions à des jeunes le « virus » vincentien ? Ils ne resteront pas toujours jeunes. N'oublions pas, du reste, que rien n'égale le zèle des néophytes pour éveiller de nouvelles vocations.

Attention cependant ! L'enthousiasme des jeunes comme celui des adultes sera vite réduit à néant s'il n'est pas rapidement nourri par la **rencontre avec le pauvre**. La pitié est en effet mère de la compassion, laquelle engendre la révolte contre l'injustice et l'envie de prendre une part active à une (ré)action concertée pour l'éradiquer. **Nous ne décourageons donc jamais nos futures recrues en les invitant à nos réunions avant qu'elles n'aient un témoignage ou une suggestion à y apporter**. Et, puisqu'il est ici question de réunions, nous nous efforcerons d'introduire conjointement à une même première séance **plusieurs personnes qui se connaissent et s'apprécient**. Leur effort d'« acclimatation » s'en trouvera réduit de beaucoup.

A propos : Avons-nous exploité toutes les ressources offertes par internet ? Avons-nous enthousiasmé pour nos activités quelqu'un qui connaît quelqu'un qui connaît quelqu'un ... ?

Et quelques restrictions

Oui, il y en a. Ne nous risquons pas à recruter :

- Les touche-à-tout (les plus faciles à convaincre). Ils sont trop dispersés pour se plier aux exigences de nos objectifs. Exploitions plutôt les trésors de disponibilité des personnes et/ou des ménages trop effacés pour clamer leur existence.
- Les intolérants, les personnes émettant des opinions définitives et les individualistes. Incapables de travailler en équipe, ils mettront la zizanie dans notre entité.
- Les donneurs et donneuses de leçons. Ils n'ont d'écoute que pour leurs propres discours.

Mais retenons que demain, celui (celle) que nous avons en apparence éclairé(e) pourrait nous éclairer à son tour. Car notre premier rôle est d'être présents dans notre temps, de le prendre à bras le corps, et d'y mêler un maximum de ferment vincentien.

R. Thonon.

Le Conseil Provincial vous parle

A vos archives !

Madame Sophie Delhalle de l'Université de Liège, service de Critiques historiques, effectue des recherches sur les activités des entités vincentiennes pendant la guerre 1914-1918. Ces informations concernent le niveau provincial et l'arrondissement de Liège. Si vous possédez des documents relatifs aux activités d'entités vincentiennes pendant cette période (rapports de réunion, activités ou manifestations en faveur des démunis, destructions et relogements...) pourriez-vous contacter Madame Delhalle au 04/366.58.32. ou par sophie.delhalle@ulg.ac.be afin qu'elle puisse consulter ces documents. Je vous remercie d'avance de l'accueil que vous ferez à cette demande. (J. Grandjean)

Voici les coordonnées du lieu où se déroulera l'AG du samedi 18 juin :
Cercle Saints-Joseph et Victor, rue Pré Mottard à 4470 Awirs-Flémalle.
E42, sortie 4. Se rendre au centre du village, à 400 m de l'église.
Vaste parking assuré.

Rappel : Merci d'envoyer votre rapport 2010 si ce n'est déjà fait.

Créateurs de pauvreté(s) (I)

Dans notre société, les créateurs de richesse sont souvent mis en exergue pour ce qu'ils apportent au pays ou à la région où ils agissent. Encore faut-il savoir à qui cette richesse parvient. Si la pauvreté augmente comme c'est le cas dans beaucoup de pays, des créateurs de pauvreté existent aussi et des créateurs de richesse pour certains peuvent simultanément en appauvrir d'autres.

Pensons simplement aux restructurations ou délocalisations des entreprises et aux pertes d'emplois qui y sont associées. Nous devons être vigilants car nous pouvons être créateurs de pauvreté(s) par certains de nos comportements. Quand nous achetons des produits que nous souhaitons bon marché, nous soucions-nous des conditions parfois dégradantes dans lesquelles ils ont été obtenus ?

N'étant pas économiste de formation, je ne vais pas détailler ces phrases générales mais je voudrais simplement rappeler que nous pouvons agir contre des situations génératrices de pauvreté(s). Notre indignation ne doit pas s'émousser et nous devons sans cesse dénoncer les comportements nuisibles, parfois même illégaux. **Je voudrais donc inaugurer une rubrique résumant de telles situations, la façon dont elles ont été traitées et les résultats obtenus.**

Démarchage sauvage

Cibler les personnes précarisées est une pratique assez courante chez les démarcheurs indépendants qui travaillent pour des opérateurs en énergie, téléphonie ... J'ai été confronté à différentes situations en téléphonie. Des bonimenteurs persuadent assez facilement les personnes démunies des avantages de certains abonnements. Le plus souvent, ces abonnements onéreux ne sont guère intéressants. Dans un premier cas, des abonnements de GSM ont été vendus alors qu'au niveau de la téléphonie fixe chez le même opérateur, la famille avait un gros dossier chez un huissier. Arguant de cela à l'opérateur et en dénonçant les conditions dans lesquelles ces abonnements avaient été obtenus, ceux-ci ont été rapidement supprimés, ainsi que les coûts excédentaires qui y étaient liés, de tels abus peuvent en effet constituer une mauvaise image pour la société de téléphonie. Dans un cas plus récent le dossier est même allé chez un huissier, en voici le détail :

Coût avec l'abonnement le 1^{er} mois : 184,44 €

Coût avec l'abonnement le second mois : 256,56 €

Arrêt de l'abonnement, coût les deux mois suivant : 12 et 17,99 €.

Un tel abonnement, en dehors de tout besoin, méritait bien une réaction véhémement qui semble avoir porté ces fruits (plus de nouvelles depuis 6 mois ½).

Parmi les vincentiens, beaucoup ont été confrontés à des situations qui ont exigé des réactions de leur part.

Pourquoi ne pas faire profiter d'autres de votre expérience par l'intermédiaire du Cramignon ?

N'hésitez pas à m'envoyer de petits textes sur vos cas vécus. Merci d'avance. (J. Grandjean)

"Le cramignon" est à votre disposition. Vos textes nous parviendront 15 jours avant la date de parution.
Rédaction et administration (c/o R. Thonon) - rue de l'Ecole technique provinciale, 14 - 4040 Herstal
Tel. 042/64.99.65 - Fax 042/64.36.79 - Email : consprovlg@skynet.be
Editeur responsable : Jean Grandjean, rue du Chêneux, 3 - 4130 Esneux